

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-6

Séance du 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi 24 mars à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 19 mars 2025 qui a été adressée par mail le 19 mars 2025.

Présents : Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Céline COLAS, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann ROTA, Isabelle TISSOT, Yann PATULA (9)

Nombre de membres en exercice : 9

Date de convocation : 19/03/2025

Nombre de membres présents : 9

Date de l'affichage :

Nombre de membres votants : 9

Secrétaire de séance : Yann PATULA

Objet : délégation de demande de défrichement pour l'installation du relais téléphonique

Suite à la décision du Conseil Municipal d'installer un relais de radiotéléphonie sur un terrain appartenant à la commune, dans le cadre du programme New Deal Zones Blanches, le Maire propose de déléguer à la Société CIRCET, maître d'œuvre de SFR, les démarches nécessaires pour le défrichement préalable de la zone concernée par l'installation de l'antenne.

Le Conseil municipal après délibération, et à l'unanimité,

- **Délègue** à la Société CIRCET les démarches à effectuer pour le défrichement nécessaire sur la parcelle n° 400 section D.
- **Autorise** la Société CIRCET à déposer cette demande d'autorisation de défrichement et à signer tous les documents se rapportant à cette demande.

Ainsi délibéré le 24 mars 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-6

Le secrétaire de séance,
Yann PATULA

Le Maire,
Isabelle TISSOT

